Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260310-7_2026_3_10_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 10 mars 2026

Commune Le Mené

La Croix Jeanne Even 22 330 Le Mené

Le 10 mars 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 4 mars 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (31) : AIGNEL Gilles, BADOUAL Louisette, BIZEUL Mathieu, BLAIS Mylène, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DONNE Jean Michel, ERMEL Isabelle, GANNAT Marie-Hélène, GUEGUEN Pierrick, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, KERAUDREN Charlotte, LABBE Jean-Luc, LEFEUVRE Daniel, LESSARD Anne, MOY Jean-Yves, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, PRESSE Corentin, ROCABOY Roselyne, ROCABOY Sylvie, ROUILLE Daniel, ROUILLE Martine, SAGORY Kevin, SAGORY Sylviane, SCHMITTAG Emmanuelle, SOULABAILLE Thomas, ULMER Michel.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (4) : JEZEQUEL Karole ayant donné pouvoir à C0NAN Cyril, LE BELLEC Magali ayant donné pouvoir à POULAILLON Martine, NOFFE Laura ayant donné pouvoir à DONNE Jean-Michel, TESSIER Céline ayant donné pouvoir à ULMER Michel.

N° délibération

7-2026 3 10

Etait excusé (0) :

Etait absent (0)

Monsieur Jean-Michel Donne est désigné secrétaire de séance.

Objet : Compte Financier Unique 2025 du Budget Commune

OBJET Compte Financier Unique 2025 du Budget Commune

Le Compte Financier Unique 2025 du budget Commune est présenté par Mr Michel Ulmer au Conseil Municipal.

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	30
Pouvoirs	4
Pour	34
Contre	
Abstention	

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CFU 2025	Chapitre	CFU 2025
011-Charges à caractère général	2 864 951,21 €	002-Excédent reporté	1 274 573,53 €
012-Charges de personnel	4 932 365,13 €	013-Atténuations de charges	56 533,58 €
014-Atténuations de produits	15 872,00 €	042-Opérations d'ordre	218 992,28 €
042-Opérations d'ordre	1 631 571,57 €	70-Produits des services, du domaine	701 099,19 €
65-Autres charges de gestion	907 338,19 €	73-Impôts et taxes	2 549 378,00 €
66-Charges financières	187 627,60 €	731-Fiscalité locale	2 505 711,55 €
67-Charges exceptionnelles	1 307,18 €	74-Dotations, subventions, participations	4 265 566,05 €
68-Provisions	35 922,62 €	75-Autres produits de gestion	899 807,01 €
		77-Produits exceptionnels	440 003,38 €
		78-Reprises sur provisions	0,00 €
TOTAL	10 576 955,50 €	TOTAL	12 911 664,57 €

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260310-7_2026_3_10_1-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CFU 2025	Chapitre	CFU 2025
Déficit reporté	598 780,82 €	001-Excédent reporté	0,00 €
040-Opérations d'ordre	218 992,28 €	040-Opérations d'ordre	1 631 571,57 €
041-Opérations d'ordre	29 971,87 €	041-Opérations d'ordre	29 971,87 €
16-Emprunts	615 236,61 €	10-Réserves	2 625 920,28 €
20-Immo incorporelles	8 500,00 €	13-Subventions d'investissement	181 241,03 €
204-Subventions d'équipement versées	39 457,46 €	16-Emprunts et cautions	74 099,42 €
21-Immo corporelles	7 721,30 €	21-Immo corporelles	12 618,00 € €
Opération d'équipement	2 689 313,36 €	27-Autres Immos financières	0,00 €
26-Participations et créances	250,00 €		
27-Avances vers lotissements	0,00 €		
45-Opérations pour compte de tiers	12 618,00 €		
TOTAL	4 220 841,70 €	TOTAL	4 555 422,17 €

VU le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,
En l'absence de Mr Le Maire et sous la Présidence de Mr Michel Ulmer, le Conseil Municipal décide de :
- approuver le compte financier unique du budget général 2025 et
- constater que pour l'exercice 2025 :
-l'excédent de la section de fonctionnement est de 2 334 709,07 €
-l'excédent de la section d'investissement est de 334 580,47 €
Les restes à réaliser d'un montant de 1 255 935,02 € en dépenses et 512 293,53 € en recettes.
-d'affecter en recettes de la section de fonctionnement à l'article 002 la somme de 1 925 648,05 €
- d'affecter en recettes d'investissement à l'article 1068 la somme de 409 061,02 €.
:

Pour extrait conforme

Le Mené, le 16 mars 2026

Gérard DABOUDET
Maire

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

Jean-Michel Donne
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :
- de son dépôt en Sous-Préfecture le 17/03/2026
- et de sa publication le 16/03/2026

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)